

Bref

CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES SUR LES QUALIFICATIONS

Enseignement supérieur court et apprentissage

LES ÉVOLUTIONS DE LA FORMATION EN RÉGIONS

En 1993, les régions se sont vues attribuer de nouvelles compétences en matière de formation professionnelle des jeunes. Certaines ont mis en place des logiques propres de développement de la formation initiale et sont devenues des pôles importants de l'enseignement supérieur professionnel : les bacheliers y sont plus nombreux à s'inscrire en IUT ou STS. Depuis 1993, l'apprentissage s'est également considérablement développé. Son essor a certes concerné toutes les régions, mais n'a pas été partout de même nature. Ainsi, dans certaines, il s'est largement étendu à tous les niveaux de formation, dans d'autres, il est resté cantonné au niveau CAP et BEP. De plus, il ne s'est pas systématiquement diffusé au sein du monde des entreprises.

Au cours de la période ouverte par la loi quinquennale de 1993, relative au travail, à l'emploi et à la formation professionnelle, le taux de scolarisation des jeunes est resté relativement stable. Celui des 16-19 ans a peu évolué, et celui des 20-24 ans a légèrement augmenté accompagnant les poursuites d'études des jeunes plus nombreux à obtenir leur baccalauréat. Cette stabilité contraste fortement avec la décennie précédente au cours de laquelle la proportion de bacheliers avait doublé. Le dispositif général de la formation initiale, et notamment l'articulation entre enseignement général et enseignement professionnel, n'en a pas moins continué d'évoluer. Et dans deux domaines au moins – l'enseignement supérieur et l'apprentissage – ces évolutions se sont accompagnées d'une contextualisation plus prononcée des systèmes de formation professionnelle initiale selon les régions.

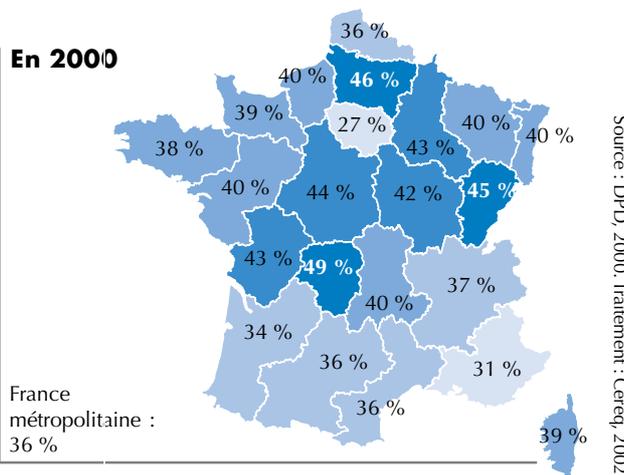
VERS UNE RÉGIONALISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PROFESSIONNEL

Entre 1993 et 2000, la proportion de bacheliers ayant obtenu un baccalauréat professionnel est passée de 13 à 18 %. Cette augmentation semble plus répondre à des logiques d'orientations générales du système éducatif qu'à des variations régionales. Exception faite de la Corse, elle concerne en effet toutes les régions de la France métropolitaine. Elle a certes été beaucoup plus importante dans cinq régions (la Basse-Normandie, le Poitou-Charentes, l'Aquitaine, la Champagne-Ardenne et la Franche-Comté), mais elle s'est faite de façon relativement uniforme partout ailleurs. Au final, les disparités régionales et la position respective de chaque région n'ont guère évolué.

Il n'en va pas de même dans l'enseignement supérieur professionnel. En moyenne, la proportion de jeunes inscrits en section de techniciens supérieurs (STS) ou en institut universitaire de technologie (IUT), parmi tous les bacheliers entrés dans l'enseignement supérieur, a aussi augmenté de cinq points, passant de 31 % en 1993 à 36 % à la rentrée 2000. Mais cet accroissement n'a pas été uniforme : au terme de la période 1993-2000, plus de 20 points séparent l'Île-de-France, région où il fut le plus faible, du Limousin, où il fut le plus fort (cf. carte ci-dessous). Schématiquement, deux pôles se sont des-

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COURT

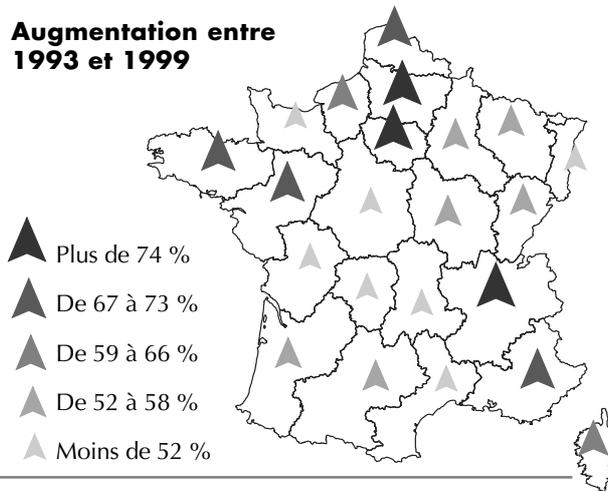
Proportion de jeunes inscrits en IUT ou en STS parmi les bacheliers qui sont entrés dans l'enseignement supérieur



L'APPRENTISSAGE

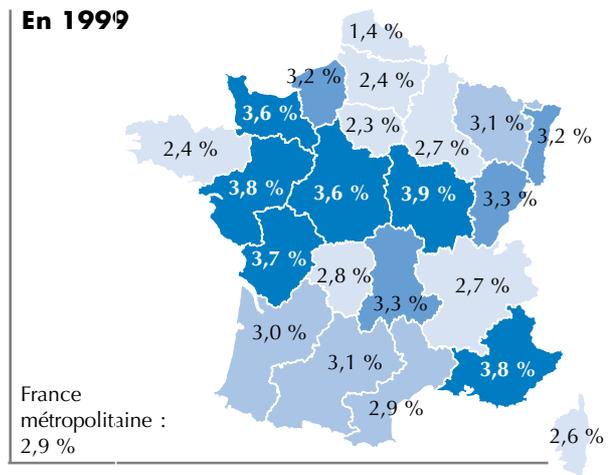
Nombre de contrats d'apprentissage

Augmentation entre 1993 et 1999



Proportion d'apprentis parmi les jeunes de 16 à 25 ans

En 1999



Source : DARES et INSEE, 1993 et 1999. Traitement : Céreq, 2002.

sinés. Les régions métropolitaines à forte implantation universitaire – l'Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), l'Aquitaine, Midi-Pyrénées et le Languedoc-Roussillon – se caractérisent par une certaine résistance à l'enseignement supérieur court : en 2000, moins de 36 % des bacheliers qui entrent dans le supérieur s'orientent vers une filière professionnelle, ce taux tombant même à moins de 30 % en Île-de-France. Dans les régions où les filières universitaires longues semblent moins fortement enracinées – telles la Picardie, le Limousin, la Franche-Comté, le Centre, Champagne-Ardenne, Poitou-Charentes ou la Bourgogne – les entrées de bacheliers en STS ou en IUT ont en revanche fortement progressé. En 2000, elles représentaient plus de 42 % des inscriptions dans le supérieur, voire plus de 46 % en Picardie et en Limousin.

Une logique purement éducative de poursuite d'études explique en partie ce constat. La part des entrées en formation universitaire longue a été plus importante dans les régions où la proportion de bacheliers détenteurs d'un baccalauréat général, parmi l'ensemble des bacheliers, était la plus importante. Pourtant, si cette logique était seule à l'œuvre, les régions où la part des bacheliers généraux était la plus faible (telles le Nord-Pas-de-Calais, la Bretagne, la Lorraine et la Haute-Normandie) auraient aussi dû être celles où la proportion de bacheliers s'inscrivant en STS ou IUT était la plus importante. Ce qui est loin d'être le cas. Inversement, la région Centre, où les bacheliers généraux restent très nombreux, n'aurait eu aucune raison particulière d'enregistrer une telle polarisation sur les STS et IUT. Une autre logique émerge donc, celle de l'aménagement du territoire. Au final, certaines régions sont devenues des pôles forts d'enseignement supérieur professionnel. Elles se caractérisent :

- soit par un solde démographique très défavorable à l'entrée dans le supérieur, comme la Picardie, la Franche-Comté et la Bourgogne qui non seulement n'attirent pas mais perdent beaucoup de bacheliers.
- soit par des échanges démographiques de bacheliers très intenses. C'est le cas de Champagne-Ardenne et du Limousin, qui sont délaissées par plus de 20 % des bacheliers mais

où également plus de 20 % arrivent après avoir obtenu leur diplôme ailleurs.

Ces espaces régionaux ont des logiques propres de rétention ou d'occupation du créneau de l'enseignement supérieur court.

LA MONTÉE EN PUISSANCE DE L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est « le plus petit dénominateur commun » des politiques de formation pilotées par les régions, et le plus ancien puisqu'elles en assurent la mise en œuvre depuis 1983. Au cours de la période 1993-2000, il a nettement confirmé son positionnement en tant que filière de formation initiale. Il s'est nettement développé et s'est montré relativement insensible aux aléas de la conjoncture économique, contrairement aux autres formations par alternance. La hausse des contrats d'apprentissage s'est en effet poursuivie en 1996 et 1997, années au cours desquelles les contrats d'adaptation et de qualification ont fortement baissé. Entre 1993 et 1999, la proportion de jeunes qui entrent en apprentissage a presque doublé, passant de 1,5 à 2,8 %, et la part d'apprentis qui préparent un diplôme de niveau supérieur au BEP est passée de 15 à 32 %. Enfin, moins souvent évoqué, les apprentis réussissent aujourd'hui aussi bien aux examens – si ce n'est mieux – que leurs homologues préparant leur diplôme par la voie scolaire. Ce qui témoigne probablement de changements importants dans ces deux populations.

Cette montée en puissance de l'apprentissage ne semble a priori pas avoir eu d'incidence géographique. Entre 1993 et 1999, le « poids de l'apprentissage » – c'est-à-dire le nombre de contrats d'apprentissage signés chaque année rapporté au nombre de jeunes en âge d'en signer un, ayant donc entre 16 et 25 ans – a en effet augmenté dans toutes les régions. Au final, l'apprentissage reste moins utilisé en Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Île-de-France, Champagne-Ardenne, Bretagne et Rhône-Alpes. À l'inverse, il concerne un nombre plus important de jeunes en Poitou-Charentes, Centre, Basse-Norman-

die, Pays-de-la-Loire, Bourgogne, PACA, ainsi qu'en Auvergne, Franche-Comté et Alsace (cf. carte ci-contre). Il n'a donc pas quitté ses bastions traditionnels. Cette stabilité géographique n'est toutefois qu'apparente.

Entre 1993 et 2000, l'augmentation du nombre d'apprentis a certes été générale mais elle n'a pas été homogène : elle varie de 32 à 75 % (cf. carte ci-contre). Et l'on peut légitimement avancer que dans un certain nombre de régions des évolutions profondes sont en cours. Ainsi, la Bretagne, le Nord-Pas-de-Calais, l'Île-de-France, la Picardie et la région Rhône-Alpes, qui n'appartenaient pas aux territoires traditionnels de l'apprentissage, ont vu leur nombre d'apprentis augmenter de plus de 65 %. De même, le nombre d'apprentis a augmenté de façon relativement modérée en Auvergne, Alsace et Basse-Normandie alors qu'il était initialement important. Sur les 22 régions métropolitaines, seules trois ont consolidé leurs identités : le Limousin reste « réticent » à l'apprentissage ; les Pays-de-la-Loire et PACA accentuent leur investissement dans ce dispositif éducatif.

LA CONSOLIDATION DE SYSTÈMES RÉGIONAUX D'APPRENTISSAGE

À l'exception de l'Île-de-France où la progression au niveau CAP-BEP a été très modeste, dans toutes les régions où le nombre d'apprentis s'est fortement accru, cette augmentation a concerné tous les niveaux de formation : CAP-BEP, baccalauréats professionnels et BTS. L'inverse est moins vrai. De ce fait, la répartition des apprentis par grands niveaux de formation s'est profondément modifiée entre 1993 et 2000. Partout la proportion d'apprentis préparant un CAP ou un BEP a diminué au profit des niveaux supérieurs, passant globalement de 85 à 67 %. Cette proportion est même tombée à moins de deux tiers en Île-de-France, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Franche-Comté, Haute-Normandie et Pays-de-la-Loire.

Les évolutions observées dans ces six régions témoignent de l'existence de filières complètes de formation par apprentissage et de la multiplication des passerelles entre formation professionnelle par voie scolaire et par apprentissage. En ef-

L'APPRENTISSAGE DU CAP-BEP AU BACCAULURÉAT

Proportion d'apprentis, parmi les jeunes de 16 à 25 ans préparant un

	Baccalauréat professionnel	CAP ou BEP	Différence
Rhône-Alpes	30 %	25 %	5
Nord-Pas-de-Calais	20 %	16 %	4
Franche-Comté	32 %	29 %	3
Pays-de-la-Loire	37 %	35 %	2
Picardie	25 %	25 %	0
Haute-Normandie	31 %	32 %	-1
Île-de-France	25 %	27 %	-2
Lorraine	27 %	29 %	-2
Bretagne	25 %	27 %	-2
Limousin	25 %	28 %	-3
Ensemble	26 %	29 %	-3
Poitou-Charentes	34 %	38 %	-3
PACA	31 %	36 %	-5
Midi-Pyrénées	26 %	31 %	-5
Centre	29 %	35 %	-6
Bourgogne	29 %	35 %	-6
Languedoc-Roussillon	22 %	29 %	-7
Champagne-Ardenne	20 %	28 %	-8
Aquitaine	23 %	32 %	-8
Basse-Normandie	23 %	32 %	-9
Auvergne	24 %	33 %	-9
Alsace	29 %	41 %	-12
Corse	17 %	37 %	-21

Source : DPD, 2000. Traitement : Céreq, 2002.

fet, dans ces régions, à forte tradition industrielle, émerge ou se renforce un modèle de l'apprentissage qui concerne plutôt des jeunes déjà titulaires d'un diplôme technologique ou professionnel. Le poids de l'apprentissage à chaque niveau de formation est de ce point de vue particulièrement révélateur.

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES RÉGIONALES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Les données présentées dans ce *Bref* sont issues de l'exploitation de quelques indicateurs statistiques collectés par le Groupe statistique pour l'évaluation (GSE) dans le cadre de l'évaluation des politiques régionales de formation professionnelle que conduit le Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation continue (CCPR).

Le GSE repose sur un protocole interinstitutionnel signé entre le CCPR, le Céreq, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du Travail et de la Solidarité (DARES), la Direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale (DPD) et l'Insee. Cette coopération, qui est coordonnée par le Céreq, vise à mettre à jour et développer des portraits statistiques régionaux sur la formation, comme un des matériaux fondamentaux de l'évaluation des politiques régionales de for-

mation professionnelle. Elle associe six observatoires régionaux de l'emploi et de la formation (OREF de Bretagne, Bourgogne, Centre, Lorraine, Pays-de-la-Loire et Provence-Alpes-Côte d'Azur).

Complémentaires d'autres travaux de l'évaluation, les portraits statistiques régionaux permettent, sur la période 1993-2000, de donner un éclairage comparé des systèmes régionaux de formation professionnelle, de la relation formation-emploi et des conditions d'insertion professionnelle des jeunes. Ils ont été publiés en mars dernier par le CCPR, sous le titre *Évaluation des politiques régionales de formation professionnelle initiale et continue 2000-2002. Comment évoluent les disparités régionales en matière de formation professionnelle et d'emploi des jeunes ?* Ce document est disponible sur le site internet du Céreq, www.cereq.fr.

Il est certes variable mais, dans ces régions, il est toujours aussi important au niveau du baccalauréat qu'au niveau CAP-BEP – il est même supérieur en Franche-Comté, Pays-de-la-Loire, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes (cf. tableau page 3). Ces régions se caractérisent aussi, à l'exception de Rhône-Alpes et du Nord-Pas-de-Calais, par un poids de l'apprentissage très fort parmi les jeunes inscrits en STS ou IUT, dont bon nombre entrent d'ailleurs en apprentissage après le baccalauréat.

D'autres régions restent dominées par un modèle plus traditionnel de l'apprentissage. Ainsi, en Alsace, Aquitaine, Auvergne, Basse-Normandie, Champagne-Ardenne, Corse et Languedoc-Roussillon, le poids de l'apprentissage reste nettement plus important au niveau CAP-BEP qu'au niveau baccalauréat. En 2000, plus des trois quarts des apprentis y préparaient toujours un CAP ou un BEP.

DE LA MONTÉE À LA DIFFUSION DE L'APPRENTISSAGE

L'essor de l'apprentissage aurait dû s'accompagner d'une augmentation du nombre d'entreprises accueillant les apprentis. D'autant que pour ce faire ces dernières n'ont pas besoin d'agrément préalable et perçoivent d'importantes aides pu-

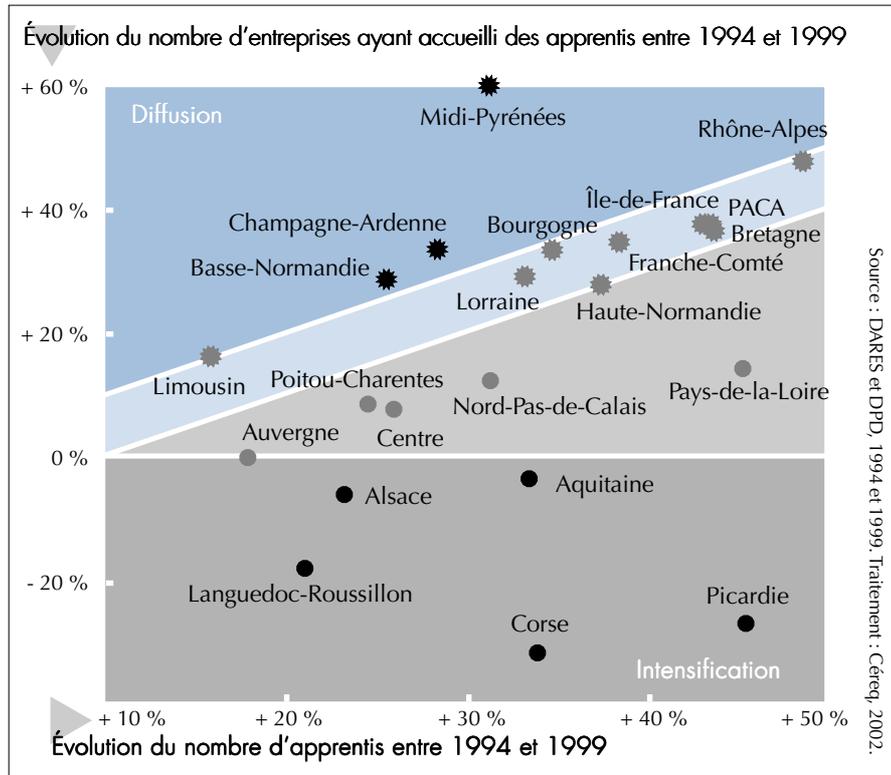
bliques. La situation est en fait plus contrastée. En moyenne, entre 1993 et 2000, le nombre d'établissements d'accueil a certes progressé, mais moins vite que celui des apprentis. Et là encore, toutes les régions n'ont pas évolué de la même façon (cf. graphique ci-dessous). En Midi-Pyrénées, Basse-Normandie et Champagne-Ardenne, l'apprentissage s'est fortement diffusé au sein du tissu économique : le nombre d'entreprises d'accueil a nettement plus augmenté que celui d'apprentis. Dans sept régions, dont l'Île-de-France, Rhône-Alpes et PACA, la diffusion a été « normale », la progression du nombre d'entreprises ayant été équivalente à celle de la population d'apprentis. En revanche, dans les onze autres régions, elle a été moindre. En Alsace, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Corse et Picardie le nombre d'entreprises d'accueil a même diminué alors que le nombre d'apprentis augmentait. Dans la moitié des régions métropolitaines, le recours à l'apprentissage s'est donc intensifié : les entreprises d'accueil ont embauché plus d'apprentis.

Au final, le développement de l'apprentissage, à l'origine des évolutions majeures qui ont transformé l'économie générale du dispositif de formation professionnelle initiale, s'est accompagné d'un accroissement des disparités régionales. Aujourd'hui, le positionnement relatif de l'apprentissage et

de l'enseignement professionnel sous statut scolaire semble relativement varié selon les régions. La figure de l'apprenti est probablement très différente en Île-de-France et en Languedoc-Roussillon...

Jean-Jacques Arrighi, Céline Gasquet
(Céreq).

LES ENTREPRISES ET L'APPRENTISSAGE



POUR EN SAVOIR PLUS

- *Les diplômés de l'enseignement technologique et professionnel de niveaux III, IV et V. Session 2000*, B. Hée, *Note d'information*, n° 02-11, Direction de la programmation et du développement du ministère de l'Éducation nationale, mars 2002.
- *L'apprentissage. Nouveaux territoires, nouveaux usages*, G. Simon, O. Joseph, *Bref*, n° 175, Céreq, mai 2001.
- *Apprentissage. De nouveaux parcours de formation*, Y. Pérot, G. Simon-Zarca, *Bref*, n° 139, Céreq, février 1998.
- *La décentralisation de la formation professionnelle. En quête d'une offre régionale plus cohérente*, A. Richard, J. Teissier, *Bref*, n° 162, Céreq, mars 2000.